

Monteur d'échafaudages fixes et de tours roulantes - ECS3s

Durée

5 jours (35 heures)

Salle : 14H00 / Pratique : 21H00

Public et Prérequis

Public : Monteur d'échafaudages (1)

Prérequis : Aptitude médicale aux travaux en hauteur. Pas de restriction au port de charges. Compréhension de la langue française nécessaire à l'exercice de la fonction

Objectif

Savoir monter des échafaudages fixes et des tours roulantes par :

- ▶ la connaissance des risques, de la réglementation et de la technologie de ces matériels
- ▶ l'application des méthodes de montage et des dispositifs de stabilité, sur un chantier sécurisé

Méthode pédagogique

Des informations technologiques sur les différents types d'échafaudages accompagnent les essais pratiques de montage des matériels. Il est tenu compte des impératifs d'efficacité et des risques particuliers inhérents aux échafaudages

Contenu

- ▶ Les contraintes du travail en hauteur et les risques spécifiques dus aux échafaudages
- ▶ La réglementation en matière de sécurité, les mesures et dispositifs de protection individuelle et collective
- ▶ Les caractéristiques et domaines d'utilisation des différentes catégories de matériels d'échafaudage
- ▶ La réception, le stockage, le conditionnement du matériel - La signalisation et le balisage du chantier
- ▶ L'implantation d'un échafaudage fixe :
 - le choix des appuis, le calage, la mise à niveau (verticalité et horizontalité)
 - les précautions à prendre au voisinage de lignes électriques, de canalisations, etc ...
- ▶ Les règles pratiques de construction de la structure d'un échafaudage fixe :
 - les risques de flambage et de flexion dans la structure
 - les contreventements : rôle et disposition
 - les accès aux échafaudages : positionnement et protection
 - les planchers de travail : résistance, verrouillage
 - les dispositifs de stabilité générale : amarrages et ancrages
 - la technologie des différents types de vérins et de chevilles
- ▶ Les dispositifs adaptés aux contraintes particulières des chantiers :
 - les interruptions de poteau
 - les franchissements d'obstacles
 - les dépôts par consoles
 - les portes à faux
 - les règles d'auto stabilisés
 - les tours roulantes
- ▶ Les principes de manutention de la profession : gestes et postures
- ▶ La vérification de l'état du matériel : les cas de rebus
- ▶ Les documents de chantier : lecture de plans, réalisation de croquis, établissement de nomenclatures

Evaluation des acquis

L'efficacité des montages et démontages des échafaudages constitue l'élément principal du stage. Une bonne connaissance des points techniques et réglementaires conforte ces acquisitions qui sont vérifiées par une évaluation des savoir-faire lors des séquences pratiques et une évaluation des connaissances par QCM

Une Attestation de Formation Professionnelle est délivrée aux stagiaires possédant l'expérience requise et ayant satisfait aux épreuves.

Particularités

Cette formation intègre les prescriptions du décret du 1/09/2004, de la circulaire du 27/06/2005 et de la recommandation R 408 de la CNAM TS du 10/06/2004

Participants : optimum : 6 à 8 - maximum : 10

(1) En cas d'expérience inférieure à 6 mois, l'attestation peut être différée, et obtenue au vu d'un bilan d'activité dressé par l'entreprise quelques mois après le stage